



L a communauté de brigades de MARCHENOIR

En 2011, l'ensemble des unités (MARCHENOIR, OUZOUEUR LE MARCHE et SELOMMES) ont vu leur effectif évoluer par l'arrivée et le départ de certains MILITAIRES.

MARCHENOIR : départ du gendarme TROYANO pour le soleil du midi et arrivée de l'adjudant chef BEAUSSART

SELOMMES : départ de l'adjudant CHAVATTE et arrivée du gendarme DESLANDES

OUZOUEUR LE MARCHE : arrivée du gendarme PINCON

Actuellement la communauté se compose de 15 militaires sous les ordres du major LEMAIRE.

Horaires d'ouverture :

MARCHENOIR : du lundi au dimanche de 08 à 12 heures et de 14 à 18 heures

OUZOUEUR LE MARCHE : Le mardi de 08 à 12 heures et le samedi de 08 à 12 heures

SELOMMES : le lundi de 14 à 18 heures et le samedi de 08 à 12 heures.

En dehors de ces horaires l'accueil téléphonique se fait à la brigade de MARCHENOIR et vous avez toutes possibilités de vous rendre à la brigade de cette localité.

PREVENTION DES PERSONNES AGEES

Étant trop souvent victimes de lâcheté et de la ruse de certains personnes, voici certaines précautions à prendre.

La délinquance n' est pas une fatalité, la gendarmerie s'est engagée dans une démarche de proximité.

Quelques conseils : - Ne restez pas seul, privilégier vos déplacements en vous faisant accompagner – Protéger votre domicile par un système fiable – N'ouvrez jamais a un inconnu – Éviter de détenir top d'espèces -

Au distributeur automatique, au magasin, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus, faites votre code secret de carte bancaire très discrètement. De nombreuses personnes âgées se sont faits escroqués cette année 2011 dans notre canton.

Associations, ou club, nous sommes à votre disposition, vous expliquer tous ses dangers, prenez contact avec nous, nous pouvons dans le cadre d'une de vos réunions venir vous rencontrer.

Bénéficiez de l'opération « tranquillité seniors » : si vous vous sentez isolés, inquiets ou menacés, faites vous connaître aux organismes sociaux, à votre mairie et à votre gendarmerie. Des patrouilles seront faites aux abords de votre domicile.

Tout au long de l'année, il est mis en place l'opération **Tranquillité vacances** faites savoir à votre brigade de gendarmerie vos absences de votre domicile. Ce signalement nous permettra de mieux connaître les cibles potentielles des cambrioleurs et autres rôdeurs.

Information utiles :

Vous avez l'intention d'organiser au cours de l'année 2010, un vide grenier sur la voie publique en vue de vendre ou d'échanger des objets mobiliers usagés, sachez que ces manifestations sont strictement réglementées. Obligation de tenir un registre des exposants (coté et paraphé par le maire), autorisation municipale et dépôt de ce registre par la suite en mairie.....

La gendarmerie propose tout au long de l'année différents métiers, n hésitez pas à venir nous voir ou à consulter le site internet. Vous pouvez également entrer en contact directement avec nous à l'adresse suivante : www.gendarmerie-centre.fr.

